

RPI Quesnoy le montant / Mons-Boubert

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école Séance du 26 février 2019

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 26 février à 18h00 à Mons-Boubert (salle des associations).

Etaient présents :

- Mme Ghilardi, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription du Vimeu
- Mme Cayeux, Mr Holleville élus de la commune de Quesnoy le montant,
- Mr Delahaye, Mr Delattre, Mme Louchard, élus de la commune de Mons-Boubert,
- Mr Pizzol, DDEN,
- Mme Barbier, Mme Ringot, Mme Deroeux, Mme Ayrole, Mme Deléens, Mme Tellier représentants élus des parents d'élèves,
- Mme Langin, Mme Poiret, Mme Leleu, Mme Tachevin, enseignantes,
- Mme Dumesnil, ATSEM,
- Mme Duhamel-Forestier, cantine et bus.

Etaient absents excusés :

- Les représentants de la CABS
- Mr Lesplulier, parent d'élève élu
- Mme Roberval, conseillère municipale de Quesnoy le montant

Secrétaire de séance : Mme Langin.

1- La rentrée 2019

Mme Ghilardi reprend l'historique ayant mené à la scission du RPI existant et annonce où en sont les avancées pour les deux communes :

- **Mons-Boubert :**
La commune rejoindra Saigneville, Boismont et Franleu à la prochaine rentrée. La répartition des classes est décidée (maternelles et CE1 à Mons-Boubert, GS/CP à Saigneville, CM1/CM2 à Boismont et CE2/CM1 à Franleu). Ce RPI fera alors partie de la circonscription d'Abbeville. Pour ce qui est des travaux quant à la mise aux normes pour accueillir des maternelles à Mons-Boubert, Mr Delahaye annonce que tout semble prévu par la CABS, pour un coût de 70000 euros (dortoir, rampe d'accès, salles de classe). Pour l'instant, aucun plan n'a été transmis à Mme l'Inspectrice. Les enseignantes souhaiteraient avoir des informations sur l'aménagement des classes et pourquoi pas être associées à celui-ci. Mr Delahaye fait part d'un mail qui vient de lui être envoyé par la CABS et qui dit que des réunions avec les enseignantes seront programmées dès le mois de Mars. Il annonce aussi que le problème du transport reste à finaliser. La CABS ne prendra pas la compétence Transports scolaires (problème de budget avec la région).
- **Quesnoy le montant :**
Aucune solution n'est encore trouvée. Si aucun regroupement ne s'effectuait, l'école fonctionnerait à deux classes, chacune de 4 niveaux, ce que tout le monde souhaite éviter. Les tractations avec Miannay et Cahon sont en cours mais n'aboutissent pas à cause du veto du maire de Cahon qui s'oppose à l'intégration de Quesnoy le montant dans le RPI : il veut l'assurance que son unique classe de Cahon ne sera jamais impactée par une éventuelle fermeture. Une réunion a déjà eu lieu à l'invitation de Mr le sous-Préfet, deux autres sont

prévues ce jeudi 28 février à Miannay et ce lundi 4 mars en Sous-Préfecture. Le maire de Cahon semblerait ne pas vouloir s'y rendre. Madame l'Inspectrice proposera un exemple de convention qui pourrait satisfaire les différentes communes et annonce qu'elle ira à la rencontre de Mr Hautefeuille si celui-ci n'assiste pas à la réunion. Il est alors souligné que ce 4 mars, une décision doit être prise car, quelle qu'elle soit, elle engendrera des travaux qui pourraient s'avérer conséquents (cantine, sanitaires, ...) et qu'il faut budgétiser dès Mars. Mme Cayeux rappelle que le budget d'une commune comme la sienne n'est pas comparable à celui de la CABS .

Face au refus de la commune de Cahon, Quesnoy s'était un temps tourné vers Ochancourt et Valines, malgré un problème de distance, des effectifs moins sereins (une fermeture est d'ores et déjà prévue sur Valines/Ochancourt) et moins de liens (par exemple, le centre de loisirs pour les enfants de Quesnoy est à Miannay). Dorénavant, ces deux communes tendent à un rapprochement avec Nibas ce qui éloigne la possibilité d'un rapprochement avec Quesnoy.

Des questions sont posées : le RPI Miannay/Cahon peut-il être rompu par le maire de Miannay qui souhaite vraiment accueillir Quesnoy. Que ferait Cahon dans un tel cas ? La classe de Cahon est-elle aux normes Hygiène et Sécurité ? Qu'en sera-t-il des postes d'ATSEM ?

Tout le monde est inquiet (parents, enseignantes et ATSEM, élèves et municipalité) devant tant d'incertitudes. Les parents d'élèves demandent qu'une réunion d'information publique soit organisée après ce 4 mars.

Quelle que soit la décision prise, l'école de Quesnoy le montant restera dans la circonscription du Vimeu.

- L'ensemble du conseil d'école a bien conscience de la baisse des effectifs dans tous les villages et la restriction des permis de construire n'arrange rien. Mr Delahaye craint que tout cela n'évolue vers des centres d'écoles primaires. Les communes seules ne peuvent lutter contre ces phénomènes.

2- Les actions pédagogiques

- Ecole et cinéma : Dispositif commun aux deux écoles de RPI. Deux films déjà visionnés par les élémentaires et le troisième prévu en mars pour les CE/CM (qui profiteront de cette sortie pour la coupler à la découverte des vitraux de Manessier de l'église St Sépulcre et une visite de Garopole) et en mai pour les GS/CP . Les maternelles ont déjà visionné un film et le second sera projeté le 12 mars. Seuls les GS bénéficieront d'un troisième film (offert par la coopérative) car celui est adapté à leur niveau : ils accompagneront alors les CP .
- Projet Oralité avec le conteur Thomas Dupont, pour tout le RPI (10 séances par classe, 1000 euros par école) dans l'axe de notre projet d'école « Améliorer la compréhension écrite et orale » avec pour objectif de découvrir une palette de contes, apprendre des techniques pour améliorer son expression orale, restituer oralement des histoires.
A Quesnoy, ce projet est axé sur l'Afrique ce qui permet des liens avec d'autres disciplines (découverte du monde du vivant, de l'espace, vocabulaire, production d'écrits, arts visuels et arts musicaux). A Mons-Boubert, le projet est axé sur la mythologie et est en lien avec un autre projet Vannerie avec l'artiste Elise Deraeve : avec des plantes locales (lien avec les sciences et le développement durable), fabrication d'une marotte qui sera utilisée dans la mise en scène des contes avec Thomas Dupont.
- Piscine : 5 séances de découverte du milieu aquatique pour des PS/MS/GS de Madame Tachevin à partir du 26 avril. Trimestre complet (soit 10 séances) pour les CP à partir du 8 mars. Difficulté d'encadrement du fait que la séance soit placée le vendredi matin et sur le même créneau pour les deux classes. Si la sécurité s'avérait limitée, les séances seraient annulées.
Les élèves de Mons-Boubert vont à la piscine les lundis et jeudis de la période 4.

- Projet Initiation aux arts du cirque avec l'association Mains Gochs (13 au 17 mai), coût de 600 euros : Les GS/CP iront à Ochancourt sous un chapiteau (financé par la mairie d'Ochancourt) pour vivre trois matinées d'initiation et un spectacle sera proposé aux parents le vendredi soir. Transports pris en charge par la CCV .
- Café des parents, avec l'association Femmes solidaires sur le thème de l'égalité filles/garçons : faible participation. Horaires à revoir.
- Projet liaison CM/6e autour des fables de La Fontaine. Seconde visite du collège le 26/04 après la première du 20/12, riche en émotions et en découvertes. Utilisation du bus du collège pour une première familiarisation.
- Projet chorale pour les CE/CM autour du thème L'Europe en chansons (L'Espagne et la Belgique ont déjà été visitées et prochainement la Grèce)

3- Bilan financier

- Quesnoy-le-montant :solde de 6241 euros
- Mons-Boubert :solde de 5875 euros

Belle réussite de la fête de Noël et de la tombola.

➤ Manifestations à venir au profit de nos coopératives :

- Photos de classe le mardi 2 avril au matin.(photo de fratrie à Mons-Boubert)
- La fête de fin d'année aura, quant à elle, lieu à Quesnoy-le-montant, le samedi 29 juin 2018 .
- Vente de grilles à la fin de l'année scolaire.

Une autre manifestation aura lieu le samedi 23 mars qui n'a pas de but lucratif et qui est à l'initiative des parents élus : **La fiesta du RPI** , pour mettre un peu de gaieté sur une situation qui ne l'est pas . Il s'agira d'un repas avec défilé des enfants déguisés.

L'idée est de faire vivre les liens créés depuis 30 ans entre les deux villages et de prendre date pour les années futures. L'idée de distribuer l'invitation dans les boîtes aux lettres des deux villages pour toucher les anciens élèves et anciennes familles du RPI est retenue. Mme Louchard mettra l'information sur le site de la commune.

4- Hygiène et sécurité

Deux exercices (exercice attentat-intrusion et incendie) ont été réalisés au sein de chaque école . L'exercice confinement aura lieu début mars.

A noter le changement du PPMS de l'école de Quesnoy-le-montant : après consultation de la conseillère pédagogique en charge de la sécurité, la salle de confinement n'est plus la salle de classe de Mme Tachevin mais le vestiaire, d'une capacité suffisante pour accueillir tous les élèves, plus facile à confiner et d'une structure plus à même de résister à une forte tempête.

Le bloque-porte qui avait été demandé au précédent conseil d'école est installé et la fenêtre est réparée.

5- ENT

L'utilisation de l'ENT est diverse au sein du RPI : la classe de Mme Tachevin ne l'utilise pas puisqu'il n'y a toujours pas de TBI dans la classe ni de tablettes. Les petits ne visualisent pas ce qui pourrait être fait.

La classe de Mme Leleu en fait un usage de classeurs multimédias(musique, anglais) et y dépose des productions d'élèves. Les CE ont appris à déposer des articles sur le blog et les CM y consultent leurs devoirs.

6- Les travaux

- Travaux demandés pour l'école de Quesnoy-le-Montant : Les enseignantes remercient la municipalité de Quesnoy qui, suite au dernier conseil d'école, a pris en compte toutes les demandes . Il suffira donc juste de repeindre l'encadrement de la nouvelle porte. Il faudrait aussi poursuivre l'isolation du dortoir.

- Demands de l'école de Mons-Boubert : Madame Poirot souhaite savoir si l'isolation phonique entre les deux classes a été envisagée dans le cadre des travaux de rénovation car celle-ci est actuellement très déficiente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30

A Quesnoy-le-montant le 27 février 2019

Copie transmise à :

- Madame l'inspectrice de l'Education nationale
- Madame le maire de Quesnoy le montant
- Madame Sacquepée, Mr Marzack, Mme Dercourt, Mr Bellegueule, Mr Hénocque les représentants de la CABS,
- Monsieur le maire de Mons-Boubert
- Monsieur le DDEN
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Mesdames et messieurs les représentants élus des parents d'élèves